



APPRENTISSAGE ou CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (1 an)

CHATEAUFARINE



CERTIFICATION DE SPÉCIALISATION CONDUITE D'UN ÉLEVAGE BOVIN LAIT - niveau 4



Tarifs

DÉBOUCHÉS

- Installation en agriculture
- Salarié ou responsable d'un élevage laitier
- Salarié para-agricole

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est accessible par la voie de l'apprentissage aux candidats de 16 à 29 ans ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel.

Avant l'entrée en formation, les candidats doivent justifier :

- Soit de la possession d'un des diplômes suivants : BP REA, Bac Pro CGEA, BTA production (technicien généraliste ou conduite de l'exploitation de polyculture élevage) ; BTS ACSE, BTS PA
- Soit, sur décision du Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent et de spécialité voisine
- Soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau du diplôme ou de l'équivalent de trois années à temps plein dans un autre emploi. Ils doivent en outre satisfaire aux évaluations de positionnement organisées par le centre.

Les dossiers d'inscription sont acceptés toute l'année.

L'admission est prononcée à la suite de l'étude du dossier de candidature et d'un entretien individuel qui permettent d'évaluer les capacités, la motivation et le projet professionnel du candidat.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- La rémunération assurée par l'employeur à l'apprenti est au minimum comprise entre 27 et 100 % du SMIC selon l'âge et l'année de formation du jeune

ORGANISATION ET DURÉE DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage de 1 an ou contrat de professionnalisation de 1 an.

- Au centre de formation : 410 heures réparties sur 12 semaines
- En entreprise : 40 semaines dont 5 semaines de congés payés

La formation en centre débute en septembre et se termine en mai, avec des alternances entre centre de formation et entreprise par périodes de 1 semaine au centre et 2 ou 3 semaines en entreprise.

Le taux de réussite est de 75%.
Le taux d'insertion professionnelle globale est de 95%.
Le taux de satisfaction est de 92%

Pour réussir son installation en agriculture ou son insertion dans la filière agricole.



Inscription via Parcoursup'

Les dossiers d'inscription sont acceptés toute l'année.

Les demandes sont traitées dans le mois et les convocations envoyées après l'entretien de positionnement

La restauration et l'hébergement sont possibles au centre.



CONTENU DE LA FORMATION //

Cette formation très professionnelle s'appuie sur des travaux pratiques et des visites sur le terrain. Elle s'appuie également sur l'étude de nombreux cas concrets.

→ Pilotage technico-économique d'un élevage bovin lait

- Organisation du pâturage
- Gestion sanitaire du troupeau
- Planification du travail
- Choix des reproducteurs

→ Interventions liées à la conduite d'un élevage bovin lait

- Distribution des rations
- Mise à l'herbe
- Changement de parcelle
- Surveillance, aide et soins aux différentes catégories d'animaux
- Suivi stade de gestation
- Mise en œuvre d'une traite hygiénique

→ La formation en milieu professionnel

- Les périodes en exploitation agricole permettent de développer des compétences dans un contexte professionnel. Elles donnent lieu à la réalisation d'enquêtes sur des thématiques évolutives au cours de la formation
- L'acquisition de connaissances et d'expérience sont validées par deux entretiens d'explicitation en centre de formation.

ÉVALUATION / VALIDATION //

Certificat de spécialisation : CS « Conduite d'un élevage bovin lait », certificat national de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Le diplôme est composé de :

→ 2 UC (Unité Capitalisable)

Il est attribué à tout candidat ayant obtenu les 2 UC qui composent ce diplôme.

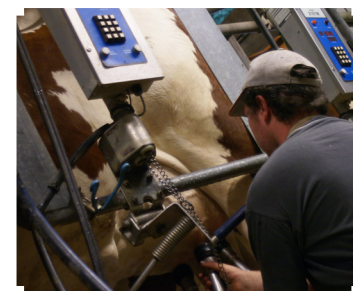
Ces différentes UC sont attribuées aux apprentis ayant satisfait aux évaluations certificatives organisées par l'équipe pédagogique du centre au cours de la formation et validées par un jury permanent officiel, composé de professionnels et d'enseignants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION //

→ Acquérir une compétence complémentaire spécialisée ainsi qu'une expérience terrain en production laitière.

La formation se déroule en étroite collaboration avec les professionnels de la filière.

Formation très professionnelle avec l'intervention de nombreux intervenants extérieurs spécialistes dans leurs domaines.



Les UC peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres.

Les UC validées sont capitalisables et restent acquises après la date de validation



Pour les personnes en situation de handicap, contacter
Virginie PARRENIN au 03 81 41 96 40
Un registre d'accessibilité des locaux est disponible à l'accueil.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

CFAA du Doubs
10, rue François Villon
25000 BESANÇON
Tél. : 03 81 41 96 40 - Fax : 03 81 41 96 50
chateaufarine.educagri.fr



COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

